



ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

MERCREDI 16 OCTOBRE 2019

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 03 JUILLET 2019.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 – 3EME LIGNE DE METRO ET CONNEXION LIGNE B

1.1 - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2019 13959 M : Diagnostic et mise en sécurité pyrotechnique avec la société GEOMINES SAS.

1.2 - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2017 13854 M : Missions de contrôle technique agréé (OCTA) Lot 1 avec la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION.

1.3 - 3ème Ligne de Métro - Site de Maintenance et de Remisage : Organisation de la consultation et modalités de concours.

1.4 - 3ème Ligne de Métro : Convention n° M3-2019-14013-CN entre la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, DECOSET et Tisséo Ingénierie relative à la libération du site Daturas pour les infrastructures du SMR – Etudes de relocalisation de la plateforme de compostage de déchets verts.

1.5 - 3ème Ligne de Métro : Convention n° M3-2019-14014-CN entre la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, DECOSET et Tisséo Ingénierie relative à la libération du site Daturas pour les infrastructures du Site de Maintenance et de Remisage – Etudes de relocalisation de la Déchèterie Professionnelle.

1.6 - 3ème Ligne de Métro : Convention n° M3-2019-14015-CN entre la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, DECOSET et Tisséo Ingénierie relative à la libération du site Daturas pour les infrastructures du Site de Maintenance et de Remisage – Etudes de réaménagement du centre de transfert des déchets.

1.7 - Connexion ligne B : marché négocié n° CLB 2019 13787 M à conclure avec SIEMENS MOBILTY SAS pour la réalisation d'études de conception générale du système de transport : Autorisation de signer le marché.

1.8 - Connexion ligne B : marché n° CLB 2019 13917 M à conclure avec la société SOCOTEC CONSTRUCTION pour la mission d'Organisme de Contrôle Technique Agréé (OCTA) de l'opération CLB : Autorisation de signer le marché.

2 - PROJET MOBILITES 2020.2025.2030

2.1 - Point d'information sur le schéma directeur cyclable d'agglomération et sur le schéma directeur piéton d'agglomération.

2.2 - Covoiturage : Elaboration d'un schéma directeur.

2.3 - Pacte urbain Linéo 6 «périmètre de cohérence urbanisme-mobilités» - communes de Castanet-Tolosan, Auzeville-Tolosane, Ramonville Sainte-Agne.

3- PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES

3.1 - Compatibilité PLU/PDU : Avis sur le projet de révision du PLU de la commune de LABARTHE-SUR-LEZE.

3.2 - Compatibilité PLU/PDU : Avis sur le projet de révision du PLU de la commune de PINS JUSTARET.

3.3 - Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob - année universitaire 2019/2020 délivrée par le Département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2019-1084.

3.4 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1074 avec L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE – autorisation de signer la convention.

3.5 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1075 avec AIR FRANCE TOULOUSE : autorisation de signer la convention.

3.6 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1076 avec DAHER – autorisation de signer la convention.

3.7 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1077 avec LE GROUPE LA POSTE – autorisation de signer la convention.

3.8 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1078 avec OPPIDEA-EUROPOLIA-GIE – autorisation de signer la convention.

3.9 - Plan de mobilité : avenant n°1 à la convention de partenariat N° 2019-1025 entre Tisséo Collectivités et la BANQUE POPULAIRE OCCITANE relative au suivi du PMIE DE L'HELIOPOLE : autorisation de signer l'avenant.

3.10 - Plan de mobilité : convention de partenariat n° 2019-1085 avec LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-GARONNE : autorisation de signer la convention.

3.11 - Trophées Ecomobilité 2019 : convention de partenariat n° 2019-1086 avec LA SNCF Mobilités pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

3.12 - Trophées Ecomobilité 2019 : convention de partenariat n° 2019-1079 avec L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE HAUTE-GARONNE pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

3.13 - Trophées Ecomobilité 2019 : convention de partenariat n° 2019-1080 avec JCDECAUX FRANCE pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

3.14 - Evolution de la Maison de la Mobilité en Maison des Mobilités Cyclables : autorisation de signer la convention n° 2019-1089 de groupement de commande avec le SICOVAL.

4 - PILOTAGE ET ATTRACTIVITÉ DU RÉSEAU

4.1 - Développement de l'offre 2019-2020.

4.2 - Avenant n° 1 à la convention n° 2019-1081 pour la délégation de service public pour l'exploitation du service de transport des personnes à mobilité réduite.

5 - PROJETS TERRITORIALISÉS

5.1 - Doublement de la Capacité Ligne A – Station Jean Jaurès : Intervention artistique dans l'accès historique de la station Jean Jaurès – Création d'une nouvelle œuvre originale pérenne – Phase réalisation : Autorisation de signer le marché n° 52M 2019 14060 M avec M. Felice VARINI.

5.2 - Doublement de la capacité ligne A - Station Jean Jaurès : Marché n° 52M 2017 13036 M : lot n° 3 « Courants forts – Courants faibles – Chauffage/Ventilation/Climatisation – Epuisement/Plomberie – Lutte contre l'incendie - Faux Plafonds » : transaction avec le groupement d'entreprises ENGIE INEO MPLR / GENIE CLIMATIQUE MISPOUILLE / ARTEL SN : Autorisation de signer la transaction.

5.3 - Doublement de la capacité Ligne A - Stations Jean Jaurès : Avenant n° 2 au marché n°52M 2017 13036 M « Courants forts – Courants faibles – Chauffage/Ventilation/Climatisation – Epuisement/Plomberie – Lutte contre l'incendie - Faux Plafonds » conclu avec le groupement d'entreprises ENGIE INEO MPLR / GENIE CLIMATIQUE MISPOUILLE / ARTEL SN : Autorisation de signer l'avenant.

5.4 - Doublement de la capacité Ligne A - Stations Jean Jaurès : Avenant n° 1 au marché n°52M 2017 13270 M « Appareils électromécaniques » conclu avec l'entreprise SCHINDLER : Autorisation de signer l'avenant.

5.5 – Doublement de la capacité Ligne A - Station Courtes souterraines : Avenant n° 1 au marché subséquent n°52M 2017 13182 M « Ventilation – Désenfumage » conclu avec l'entreprise AXIMA CONCEPT : Autorisation de signer l'avenant.

5.6 - Doublement de la capacité Ligne A – Stations Pré-Adaptées : Autorisation de signer la transaction relative au marché n° 52M 2016 12982 M : lot n° 2 « Gros Œuvre – Couverture - Façades » avec l'entreprise GTM SUD OUEST TP GC.

5.7 - Doublement de la Capacité Ligne A - Station Jean Jaurès : Marché n° 52M 2016 12984 M : lot n° 4 « Courants forts – Courants faibles - Faux Plafonds » : transaction avec l'entreprise ENGIE INEO MPLR – Autorisation de signer la transaction.

5.8 - Doublement de la capacité Ligne A – Système VAL : Marché d'ensemblier n° 52M 2015 12625 M – Autorisation de signer l'avenant n°4 avec SIEMENS MOBILITY SAS.

5.9 - Doublement de la capacité ligne A : Indemnités à verser au commerçant : CITIZ HOTEL.

5.10 - Doublement de la capacité ligne A : Indemnités à verser au commerçant : SAS PIZZERIA VECCHIO.

5.11 - Doublement de la capacité ligne A : Indemnités à verser au commerçant : SARL LES CINQ SAISONS - LE DUPLEX.

5.12 - Doublement de la capacité ligne A : Indemnités à verser au commerçant : SARL BIO JAURES – BIOCOOP (*point retiré*)

5.13 - Doublement de la capacité ligne A : Indemnités à verser au commerçant : BOUCHERIE CANDILLE.

5.14 - Téléo : Protocole indemnitaire pour le survol des parcelles BY 112, BY 98, BY97 et BY 96 : Autorisation de signer le protocole indemnitaire avec la SCI LANGLADE SERVICES COMMUNS.

5.15 - Téléo : Protocole indemnitaire pour le survol des parcelles BD 25 et BD 50 : Autorisation de signer le protocole indemnitaire avec l'indivision L.

5.16 - Téléo : Promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour des parcelles à Montgiscard.

5.17 - Linéo 4 Basso Cambo – Cours Dillon : Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention n°2016-886 de maîtrise d'ouvrage unique entre Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités.

5.18 - Linéo 5 - Portet sur Garonne – Toulouse : Avenant n°1 au marché n° L5 2018 13591 M Groupement MALET/JEAN LEFEBVRE Midi-Pyrénées - Lot 01 - Travaux de voirie, assainissement, signalétique : autorisation de signer l'avenant n° 1.

5.19 - Linéo 5 - Portet sur Garonne – Toulouse : Avenant n°1 au marché n° L5 2018 13592 M société Barde Sud-Ouest - Lot 2 - Travaux SLT, éclairage, réseaux secs : autorisation de signer l'avenant n° 1.

5.20 - Linéo 5 - Portet sur Garonne – Toulouse : Avenant n°1 au marché n° L5 2018 13593 M - COURSERANT : Lot 03 - Travaux d'espaces verts : autorisation de signer l'avenant n° 1.

5.21 - Linéo 5 Portet sur Garonne –Toulouse : Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre n° L5 2017 13260 M à conclure avec la société EGIS Villes et Transports - Autorisation de signer l'avenant.

5.22 - Linéo 9 L'Union -Toulouse : Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention n° 2016-0817 de maîtrise d'ouvrage unique entre Toulouse Métropole et Tisséo-Collectivités.

5.23 – Linéo : Point d'information Bilan étape Linéo.

5.24 - Travaux réseau : Autorisation de signer l'avenant n°5 à la convention n°2015-876 de co-maîtrise d'ouvrage entre Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités.

5.25 - Parking silo Mixte P+R Basso Cambo : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du P+R en silo mixte de Basso Cambo : Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention n°2017-1083 à conclure avec Tisséo Ingénierie (*point retiré*)

5.26 - Parking silo Mixte P + R Basso Cambo : Maîtrise d'œuvre n° PBC 2019 14081 M : Autorisation de signer le marché avec le groupement BETEM/AZEMA/GEOTEC.

5.27 - Parking Silo Mixte P+R Basso Cambo : Avenant n° 1 au marché n° 2018 13534 M : Maîtrise d'oeuvre - Groupement BETEM/AZEMA/GEOTEC : Autorisation de signer l'avenant.

5.28 - Abribus : Convention n°2019 -1091 pour la constitution d'un groupement de commandes entre Tisséo Collectivités (SMTC) et Tisséo Voyageurs pour la fourniture d'abribus voyageurs et signalétique d'arrêt.

6 - GESTION DU PATRIMOINE

6.1 - Systèmes : Approbation du programme de la mobilité Intégrée : Evolution des canaux digitaux.

6.2 - Convention n°2019-1090 pour la constitution d'un groupement de commandes entre Tisséo Collectivités (SMTC) et Tisséo Voyageurs en vue de la passation d'un accord cadre pour la fourniture et pose d'équipements vidéo.

6.3 – Convention de mandat n° CM 2019-1082 entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la sécurisation des ouvrages en lignes du métro - Sureté – Mandat 9.

7 - MISSION ENERGIE

7.1 - Parcs Relais (P+R) : Point d'information : Appel à Initiatives Privées pour le déploiement et l'exploitation de dispositifs de charge de véhicules électriques et hybrides dans les pôles d'échanges multimodaux : sélection du candidat admis en phase de négociation.

7.2 - Matériel Roulant Bus - Dossier de candidature ADEME : Projet Toulouse H2 (*point retiré*)

8 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

8.1 - Sinistre Ventilateur du puits de désenfumage de la station métro Arènes : mandat de gestion confié à Tisséo-Voyageurs.

8.2 - Convention de servitude n° 2019-1083 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS pour le déplacement d'un poteau ENEDIS sur une parcelle de Tisséo-Collectivités, Route d'Agde à Balma : approbation et autorisation de signer la convention.

8.3 - Budget supplémentaire 2019 du SMTC – Adoption.

8.4 - Autorisation de contracter un emprunt de 35 millions d'euros auprès de la Banque Postale : complément à la délibération D.2019.03.07.9.4 du 3 juillet 2019.

8.5 - Cession d'un volume du futur parc silo de Basso Cambo à la Ville de Toulouse.

8.6 - Foncier : Acquisition d'un terrain à la Ville de Toulouse pour la réalisation du parc relais de Basso Cambo.

8.7 - Accord cadre M2019-0136 pour les prestations juridiques Lot n°7 Domaine institutionnel assistance et conseil juridique à conclure avec les Cabinets MONTAZEAU et CARA et PARME AVOCATS- Autorisation de signer l'accord cadre.

8.8 - Accord cadre M2019-0138 pour les prestations juridiques Lot n°9 Montage d'opération assistance et conseil juridique à conclure avec les Cabinets MONTAZEAU et CARA et BOUYSSOU et ASSOCIES : Autorisation de signer l'accord cadre.

8.9 - Société Publique Locale Tisséo Ingénierie – Rapport annuel des administrateurs au Comité Syndical de Tisséo Collectivités : Exercice 2018 (*point retiré*).

9 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

9.1 - Poste de Chargé(e) de support systèmes d'information (H/F) au sein du Service systèmes d'information et services techniques - Procédure de recrutement- Cadre d'emplois des adjoints techniques et des techniciens territoriaux.

9.2 - Modification du tableau des effectifs.

10 – COMMUNICATION

10.1 - Accord cadre M2019-0120 pour la réalisation de films Lot n°1 réalisation de films institutionnels et promotionnels à conclure avec la société SATELLITE MULTIMEDIA - Autorisation de signer l'accord cadre.

10.2 - Accord cadre M2019-0121 pour la réalisation de films Lot n°2 création d'animation vidéo en motion design à conclure avec la société ARTCAM PRODUCTION - Autorisation de signer l'accord cadre.

10.3 - Accord cadre M2019-0212 pour la réalisation de reportages photographiques pour Tisséo Collectivités à conclure avec les sociétés HELENE HEBRARD, SO FLASH PRODUCTION et LUMENTO -- Autorisation de signer l'accord cadre.

10.4 - Accord cadre M2019-0213 pour l'acquisition et maintenance d'une solution de gestion d'une photothèque pour Tisséo Collectivités à conclure avec la société INMEDIA TECHNOLOGIES - Autorisation de signer l'accord cadre.

10.5 - Partenariat et convention entre Tisséo-Collectivités (SMTC), Tisséo-voyageurs (EPIC) et Toulouse Métropole organisatrice de la 13^{ème} édition du Marathon Toulouse Métropole. Approbation et autorisation de signer la convention n° 2019-1087.

10.6 - Partenariat avec Toulouse Métropole pour le salon Auto Moto Mobilités du 13 au 17 novembre 2019.

10.7 - Partenariat et convention entre Tisséo Collectivités et l'Amicale des Personnels de la Police Nationale de la Haute Garonne (APPN31). Approbation et autorisation de signer la convention n° 2019-1092.

10.8 - Partenariat et convention n° 2019-1093 entre Tisséo Collectivités et l'association Toulouse Olympique XIII.